PRÉPARER PAR UN DÉPRIMAGE UNE PARCELLE POUR DU REPORT D'ÉTÉ

EARL DU PRÉ CHARMANT
Benoît et Nathalie Odouard

- **Commune** : Saint Romain les Atheux
- **Les moyens humains :** 1 associé agriculteur et 1 associée non agricultrice
- **Les surfaces :** 96 ha de SAU, dont 45 ha d'estive, 6 ha de céréales, 25 ha de prairies temporaires, 20 ha de permanentes
- **Les animaux :** 400 brebis mères
- **Production :** agneaux de bergerie en Label rouge
- **Commercialisation :** vente en circuit long

La ferme est située sur le plateau du Haut Pilat, dans un secteur qui bénéficie de précipitations abondantes au printemps et généralement d'orages en fin d'été. Il en résulte de longues périodes de pousse de l'herbe, un été marqué qui peut se prolonger jusqu'à fin septembre, et une arrière-saison automnale assez froide dès fin octobre. Benoît Odouard a engagé une réflexion sur la valorisation des prairies naturelles de la ferme et sur la réduction des coûts d'alimentation, de fumure et d'entretien des prairies.

DES CONDITIONS FAVORABLES : Adapter le calendrier zootechnique et la conduite des parcelles

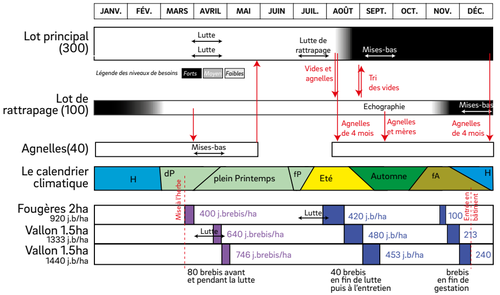

En spécialisant certaines parcelles pour l'utilisation estivale et en pratiquant un déprimage, le pâturage estival a été simplifié et amélioré sur la ferme. Le niveau de valorisation saisonnier et annuel est précisé pour chaque parcelle en nombre de journées brebis par hectare (j.b/ha).

La stratégie de reproduction des brebis a été récemment modifiée en allongeant le cycle de reproduction (passage de 3 agnelages en 2 ans à 1 agnelage par an par brebis), et en diminuant le nombre de périodes d'agnelage (de 5 à 3 périodes par an). Cela a permis de répondre au double objectif de réduction du temps de travail de l'éleveur et de réduction de la sollicitation physiologique des brebis. L'agnelage principal est calé sur le mois de septembre, pour une mise-bas à l'extérieur qui limite les problèmes sanitaires et pour une meilleure valorisation des agneaux en décembre et janvier.

Benoît Odouard a cherché à améliorer **la conduite du troupeau au pâturage** avec des résultats jugés intéressants :

- arrêt complet de la fertilisation minérale sur les prairies : constat d'une pousse de l'herbe moins explosive et plus en phase avec la capacité du troupeau à pâturer et la capacité de l'éleveur à récolter ;
- mise à l'herbe plus précoce et entrée en bâtiment plus tardive : gain de 1.5 mois de pâturage pour un troupeau de 400 mères, soit une diminution de la consommation de fourrage de 30 T ;
- spécialisation saisonnière des parcelles pâturées : affirmation de la précocité et productivité des parcelles printanières, plus grande confiance dans l'aptitude au report sur pied en fin de printemps, en été et en fin d'automne.

LA CONDUITE TESTÉE : Des brebis en lutte sur de l'herbe en report d'été.

Une spécialisation des parcelles. En 2017, Benoît Odouard a affirmé la spécialisation estivale de trois parcelles dont la flore possède une bonne aptitude au report : pelouse à fétuque ovine et agrostis sous fougère pour la première, vallon et bas-fond humide pour les deux autres.

Un retard de l'utilisation principale grâce au déprimage. La conduite sur ces parcelles a combiné un passage en début de printemps, avec un lot de 80 brebis, pour la mise à l'herbe 15 jours avant la lutte (pelouse sous fougère), puis pendant la lutte (vallon). Ce passage permet de relancer la croissance, avec une consommation de l'épi (étêtage) uniquement pour les graminées les plus précoces. Aucune utilisation n'est pratiquée au printemps ni en plein automne. L'utilisation principale est un pâturage d'été avec des brebis en fin de lutte, puis en début de gestation. Un dernier passage est pratiqué en toute fin de saison de pâturage, car ces parcelles se maintiennent bien malgré les premières gelées.

La qualité de l'alimentation à chacun de ces 3 passages est jugée bonne, en particulier en été puisque les brebis sont sorties de cette séquence en bon état corporel.

LES PERSPECTIVES : Mieux régler la densité des fougères

Le développement de la pratique du report sur pied a donné pleine satisfaction sur cette ferme. Les ajustements du calendrier de reproduction permettent d'avoir des brebis moins poussées et donc plus capables de valoriser les prairies naturelles de la ferme.

Sur les parcelles en report d'été, une amélioration est à prévoir selon l'éleveur : travailler la fougère au rouleau pour diminuer sa densité. Il s'agira d'observer chaque année sa régression et en cherchant à garder autour de 50 % de recouvrement pour maintenir l'ombre indispensable au report sur pied pour l'été.

Parcelles de Valcherie (fougère) et Le creux (vallon) : sur ces clichés pris en juillet 2017, on constate facilement l'aptitude au report sur pied : l'herbe est encore nutritive et appétente ! Elle conviendra parfaitement pour des brebis ayant des besoins modérés.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ÉVOLUTIVE ANCRÉE AU TERRITOIRE

En réponse aux besoins exprimés par certains éleveurs du territoire, le Parc du Pilat, en lien avec l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR) de la Loire et avec l'appui technique de SCOPELA a organisé depuis 2014 des journées de formation. Les apports techniques ont très vite été prolongés par une mise en application concrète dans les fermes et les éleveurs impliqués sont progressivement montés en compétence. Pour donner plus de visibilité au travail qu'ils ont entrepris et orienter la suite des actions à mener, ils se sont regroupés au cours de l'été 2017 au sein du collectif "Pâtur'en Pilat". Loin des recettes toutes faites, les agriculteurs apprennent ensemble, chemin faisant. Il s'agit pour chacun(e) de faire tourner sa ferme de manière économe et éco-responsable en composant avec la mosaïque de paysages du Pilat. Cette aventure devient possible en trouvant la synergie entre l'homme, l'animal et son milieu naturel...

Chaque expérience individuelle alimente les réflexions du groupe sur le Pilat et est capitalisée au-delà via le réseau Pâtur'Ajuste, un réseau d'éleveurs sur la France entière.

POUR ALLER PLUS LOIN

En se basant à la fois sur des références techniques (Institut de l'Élevage, INRA) et sur des connaissances empiriques d'éleveurs, le réseau Pâtur'Ajuste propose des fiches techniques. La fiche **Comprendre et utiliser le report sur pied des végétations** permet de comprendre les mécanismes biologiques en jeu, et donc de nuancer son regard pour trouver un équilibre entre choix de l'espèce ou de la race et pratiques d'éducation alimentaire de son troupeau.
La démarche utilisée par les éleveurs du réseau Pâtur'Ajuste a beaucoup inspiré les tests des éleveurs du Pilat :

1. Caractérisation des types de végétation selon leurs aptitudes au maintien sur pied
2. Evaluation des facilités ou difficultés apportées par le système pour envisager le pâturage en report ;
3. Programmation et mise en œuvre d'une conduite du pâturage pilotée pour obtenir les résultats attendus
4. Ajustement de la conduite à l'échelle parcellaire ou ajustement à l'échelle du système pour améliorer le pilotage des processus biologiques en jeu.

Les autres fiches du réseau Pâtur'Ajuste

- Comprendre et piloter les préférences alimentaires
- Concevoir la conduite à l'échelle parcellaire...
- Réussir sa mise à l'herbe
- Les ressources ligneuses
- Les refus au pâturage
- Bagages génétiques et apprentissages
- Et bien d'autres encore...

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ - 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
ParcduPilat
www.parc-naturel-pilat.fr

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Projet mené par le Parc du Pilat en partenariat avec :

ADDEAR 42 RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

SCOPELA

Avec le soutien financier de :

Loire LE DÉPARTEMENT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LEADER

L'EUROPE S'ENGAGE EN AUVERGNE – Rhône-Alpes avec le FEADER

Union européenne

UN PROJET QUI VISE L'APPRENTISSAGE COLLECTIF DANS L'ACTION, N'HÉSITEZ PAS À LE REJOINDRE !

Les rencontres ont lieu sur une des fermes. Chacun contribue avec ses expériences à proposer des évolutions de la conduite de la ferme

Les retours d'expériences de Patur'en Pilat

- Des pratiques d'élevage pour contenir et valoriser les ligneux dans le Pilat
- Faire pâturer ses animaux en production l'été dans le Pilat
- Apprendre aux troupeaux à valoriser les végétations naturelles

CONTACTS D'ÉLEVEURS LOCAUX

Pâtur'en Pilat - paturenpilat@gmail.com

INFORMATION ET INSCRIPTION AUX PROCHAINES JOURNÉES

Caroline Champailler
Parc du Pilat - 04 74 87 52 01

Martial Granjon
ADDEAR-Loire - 04 77 26 45 51

QUESTIONS TECHNIQUES

Cyril Agreil
SCOPELA - 09 62 24 76 84

Mars 2018 - Rédaction de la fiche : Cyril Agreil (Scopela), Martial Granjon (Addear-Loire), Caroline Champailler (PNR Pilat).
Crédits photo : Cyril Agreil, Philippe Royet, Caroline Champailler
Impression sur papier recyclé - Création graphique : Atelier Confiture Maison

Parc naturel régional du Pilat

Des éleveurs du Pilat ont testé

Stocker l'herbe sur pied pour la pâturer en été ou en hiver

En élevage, on considère souvent que l'herbe qui pousse doit être pâturée ou récoltée rapidement, faute de quoi elle serait "passée" ou "perdue". En cause, la supposée perte de valeur nutritive ou d'appétence, le gâchis par le piétinement des bêtes ou la diminution de la productivité des parcelles... Des techniques permettent pourtant de constituer des stocks d'herbe et de ligneux "sur pied", puis de les valoriser avec parfois des décalages temporels importants. Voici quelques retours d'expériences issus de réflexions et d'expérimentations d'éleveurs du Pilat.

Toute ferme d'élevage est confrontée à des décalages entre le saisonnement de la production végétale et celui des besoins des animaux. De tous temps, certains de ces décalages ont été résolus par le recours à la récolte durant les périodes excédentaires, puis la distribution du fourrage pendant les périodes déficitaires. La sécurisation apportée par la récolte a progressivement fait oublier d'autres techniques crédibles comme le report sur pied ou l'ajustement saisonnier des besoins alimentaires des animaux.

Symptôme majeur de cet oubli : l'application fréquente sur l'ensemble du parcellaire des techniques de pâturage tournant avec des temps de repos courts. On observe alors une homogénéisation intra- et inter-parcellaire de la végétation, et des systèmes qui deviennent coûteux (économiquement et énergétiquement) car dépendants des fourrages distribués pour une large partie de l'année.

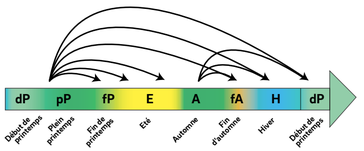

Le report sur pied : une consommation différée des végétations qui poussent au printemps et à l'automne

Les techniques de pâturage en report sur pied consistent à déconnecter les périodes de croissance de certaines plantes adaptées à cette pratique (on les regarde pousser sans les pâturer ni les récolter) et les périodes de pâturage par les animaux (on les conduit pour réussir une ration adaptée à leurs besoins). On peut pratiquer le report sur des durées très variables allant de quelques semaines à plus de 12 mois.

CETTE FICHE ABORDE LES TECHNIQUES ENVISAGEABLES POUR RÉUSSIR LE PÂTURAGE EN REPORT SUR PIED :

- Savoir distinguer les différentes aptitudes au maintien sur pied des végétations.
- Adapter le calendrier de reproduction des animaux pour ajuster leurs besoins aux disponibilités fourragères sur la ferme.
- Développer les compétences comportementales des animaux pour pâturer en report.
- Savoir conduire le pâturage (taille de parc, effectif animal, visites d'observation).
- Spécialiser les parcelles pour des saisons données.

S'APPUYER SUR LES SOUS-BOIS POUR PRODUIRE DU LAIT EN ÉTÉ

Evelyne COUSINEAU
- **Commune :** La Versanne
- **Les moyens humains :** 1 agricultrice individuelle
- **Les surfaces :** 7 ha
- **Les animaux :** 22 chèvres laitières de race Massif Central (27 en 2018)
- **Production :** fromages de chèvre
- **Commercialisation :** magasins, vente directe, restaurants.

La ferme d'Evelyne Cousineau est située juste en dessous du col de la République. Ce secteur du massif du Pilat connait un hiver assez long et très neigeux, un printemps et un automne assez longs et arrosés, et un été de durée très variable pouvant aller jusqu'à fin septembre. Le troupeau de chèvres laitières met bas en fin d'hiver et l'objectif est d'obtenir une lactation longue jusqu'à décembre.

DES CONDITIONS FAVORABLES : Amener les chèvres primipares à apprécier le pâturage

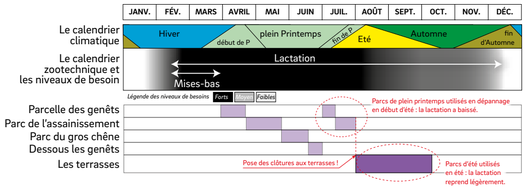

Un calendrier de pâturage saisonnalisé pour permettre de satisfaire les différents besoins à chaque saison

Sur cette ferme, l'ensemble des 7 ha est non mécanisable, impliquant l'achat de la totalité des fourrages et concentrés. Lors de son installation en 2017, Evelyne Cousineau s'est donnée comme objectif de s'appuyer au mieux sur cette surface, en donnant donc priorité au pâturage par rapport à la distribution. Cela impliquait de **bien identifier les différences de fonctionnement saisonnier des végétations et de programmer une chaîne de pâturage robuste.** Les grands principes étaient :

- privilégier les milieux ouverts sur sols fertiles pour les surfaces à pâturer en plein printemps et en automne en pâturage tournant,
- privilégier les pelouses sur sols peu fertiles et les landes ouvertes pour la fin de printemps en adaptant le nombre de passage à la fertilité du sol,
- réserver les bois fermés et les prairies humides pour l'été.

Le niveau de productivité attendu par l'éleveuse est ambitieux pour la race Massif Central : autour de 600 l de lait par an par chèvre. Pour réussir le pâturage en report estival, il convient donc de conduire les chèvres de façon à leur signifier le plus clairement possible les attentes vis-à-vis du pâturage. **Une attention est portée sur la quantité et la nature du distribué à la chèvrerie**, ainsi que l'heure dans la journée, de manière à préserver la motivation des chèvres pour pâturer. De façon générale, le foin est accessible en permanence à la chèvrerie, mais les chèvres en mangent peu lorsque la pâture est motivante. Le concentré (orge+ aliment) est distribué à hauteur de 300g/j/chèvre au maximum pour les plus laitières. L'alimentation des chevrettes de renouvellement est aussi réfléchie, à la fois pour limiter leur infestation parasitaire au pâturage mais aussi pour favoriser leur apprentissage à pâturer et à digérer les ressources de chaque saison sur la ferme.

LA CONDUITE TESTÉE : Profiter de l'ombrage en sous-bois et des feuillages des ligneux pour les chèvres en lactation l'été

Pour la première saison de pâturage sur la ferme, une première chaine de pâturage avait été programmée, en spécialisant la saison d'utilisation de chaque parc et en adaptant les pratiques à chaque saison. Pour la fin de printemps et l'été, des parcs spécifiques avaient été réservés : plus riches en broussailles et en arbres, ils gardent une herbe moins mûre et plus appétente (fétuques ovines, chiendent rampant, etc.). La broussaille et les feuillages bas des arbres contribuent fortement aux rations estivales pour soutenir la lactation. La mise en œuvre a, pour partie, suivi cette programmation, avec la difficulté de la mise en place progressive des clôtures sur ce parcellaire tout récemment récupéré. En dépannage, les chèvres ont été conduites sur les parcs de printemps en début d'été, ce qui s'est assez vite senti dans la production laitière (végétations peu adaptées pour un pâturage en report estival). La pose des clôtures du parc affecté à l'été a permis aux chèvres de retrouver une alimentation adaptée. La difficulté principale résidait dans la grande taille du parc, avec une tendance des chèvres à rester près de la porte ou dans les secteurs préférés. Evelyne Cousineau a rectifié ce travers comportemental en amenant les chèvres dans les secteurs plus fournis en début de repas, puis en les laissant pâturer seules.

LES PERSPECTIVES : Renouveler la ressource sur les arbres et les arbustes

Comme souvent avec un pâturage caprin sur les ligneux, Evelyne se pose déjà la question du **renouvellement de la ressource à moyen et à long terme.** En effet, les chèvres raffolent de feuilles et jeunes tiges de ligneux, prélevant rapidement l'ensemble de la biomasse photosynthétique dans tout l'horizon accessible (jusqu'à 2m de hauteur). De leur côté, les ligneux bas supportent mal ce pâturage intense d'été, parce qu'ils n'ont pas complètement fini leur mise en réserve énergétique. Les ligneux hauts quant à eux remontent progressivement leurs feuillages au-dessus de la dent de l'animal et ne reproduisent plus de feuilles accessibles les années suivantes. En quelques années, on obtiendra une pelouse sous couvert arboré, qui gardera un certain retard de croissance et un bon report sur pied, mais la quantité de fourrage accessible sera bien plus faible par rapport aux premières années. Pour maintenir un nombre de journées de pâturage élevé sur ces surfaces, Evelyne Cousineau devra probablement envisager de pratiquer l'émondage (formation des arbres en "tétard", coupe des rameaux d'arbres à pâturer au sol par les chèvres).

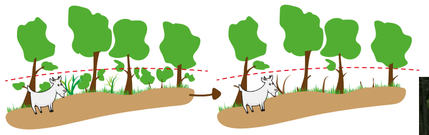

Disparition progressive des feuillages bas avec le pâturage.

GARDER DE L'HERBE SUR PIED POUR DIMINUER L'AFFOURRAGEMENT EN FIN D'AUTOMNE ET EN HIVER

GAEC LA FERME DU PRINCE
Philippe ROYET
et Isabelle HERNANDEZ
- **Communes :** Colombier, Graix et Rochetaillée
- **Les moyens humains :** 2 associés, 0,4 ETP salarié
- **Les surfaces :** 33 ha dédiés aux bovins
- **Les animaux :** 120 cochons par an, 12 vaches allaitantes Highland Cattle + la suite, soit environ 40 têtes.
- **Production :** viande de porc fraiche et transformée, viande bovine en caissette.
- **Commercialisation :** vente directe et AMAP.

La Ferme du Prince, située à 1000 m d'altitude, combine l'élevage de porcs et de bovins allaitants. Le climat est caractérisé par un hiver long, neigeux et rigoureux. La période favorable à la pousse de l'herbe est très longue, certaines années sans interruption du mois d'avril au mois d'octobre. Un été court peut bloquer la pousse de l'herbe pendant quelques semaines. C'est donc vis-à-vis de la fin d'automne et de l'hiver que ces éleveurs ont tenté de mobiliser la technique du report sur pied afin de diminuer la distribution de fourrage.

DES CONDITIONS FAVORABLES : Réserver des parcelles pour des vaches allaitantes à faible besoin alimentaire

Sur cette ferme, un chargement moyen annuel modéré (autour de 1 UGB/ha), combiné à une longue saison de pousse de l'herbe, permet de pratiquer un pâturage printanier sur une partie du parcellaire, et de réserver d'autres surfaces pour les périodes moins poussantes. La race Highland Cattle a été choisie pour sa facilité de conduite en plein air intégral, permettant de limiter les investissements en bâtiments.

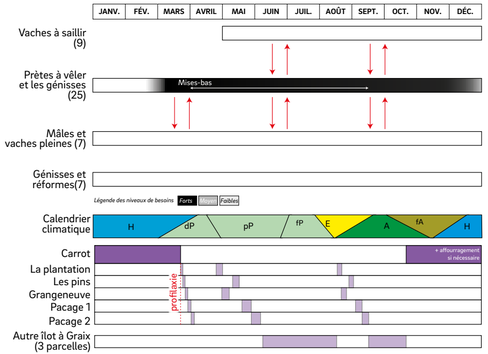

Le mode de conduite parcellaire réserve certaines parcelles pour les périodes de croissance de végétation et d'autres parcelles pour le report sur pied d'hiver

Privilégier les mises-bas de printemps et supprimer les vêlages d'automne. Le calendrier des saillies a été modifié récemment pour synchroniser plus fortement les mises-bas au printemps et avoir ainsi en hiver des mères à faible besoin alimentaire et des veaux plus âgés et plus robustes.

Un allotement simplifié pour réussir une croissance lente à faible coût. Le lot principal de génisses et vaches pleines (15 à 25 bêtes pour environ 12 à 14 UGB) est conduit à l'année sur une surface de 11.5 ha répartie en 2 îlots (6,8 ha pour 6 parcelles et 4,7 ha pour 3 parcelles à refendre en 5). Le principe général de la conduite est de pratiquer un report sur pied de l'herbe moyen à long. Le lot est conduit comme un lot a besoin faible, en visant une vitesse de croissance modérée avec une conduite 100 % herbe et un objectif d'abattage au-delà de 3 ans pour 220 à 250 kg de carcasse.

LA CONDUITE TESTÉE : Une parcelle à bon report pour hiverner les vaches en plein air intégral

Sur un des deux îlots, la parcelle de Carrot est réservée pour le pâturage de fin d'automne et d'hiver. Pour jouer correctement cette fonction, elle n'est pas utilisée du printemps à l'automne. L'herbe présente une bonne aptitude au report, les conditions fraîches permettent de limiter la sénescence estivale.

Les autres parcelles sont au contraire utilisées en plein printemps et en été avec un rapide déprimage en tout début de printemps : conduites sur des parcelles de 0.5 à 1 ha pour garantir un chargement instantané élevé synonyme d'impact sur les genêts et les ronces, et sur les fougères par le piétinement.

LES PERSPECTIVES : Ajuster le regard et améliorer la consommation des végétations

Pour l'instant, ces éleveurs sont conscients qu'ils changent de parc trop tôt, avec une consommation incomplète de la ressource. Ceci par habitude des éleveurs de conduire avec des faibles chargements instantanés et par habitude des animaux de sortir tous seuls quand ils considèrent que la parcelle est finie ! Les repères sont souvent pris dans les secteurs à pelouse, mieux rasés que dans les secteurs plus humides. L'affouragement est aussi très généreux et souvent groupé à la semaine pour une question d'organisation du travail, générant du gaspillage et une surconsommation. Depuis deux ans, il est conduit au sol plutôt qu'avec un râtelier. Cela permet de réduire le piétinement, de diminuer le gaspillage, et les reliquats de foin préservent un peu la structure du sol.

Le troupeau de higland cattle au pâturage en report sur pied d'été. Sur certaines prairies naturelles, les plantes sélectionnées par la pratique ont cette capacité à garder leur appétence et leur valeur nutritive même après épiaison.

Un exemple de parcelle pâturée en hiver. Ce cliché du début de printemps témoigne de la consommation assez incomplète de l'herbe avec la conduite actuelle.

GARDER DES PRAIRIES DE REPORT POUR LA FIN D'AUTOMNE ET L'HIVER

Dominique et Christelle GUIGNAND
- **Commune** : Burdignes
- **Les moyens humains** : 1 actif en exploitation individuelle
- **Les surfaces :** 10 ha de prairies + accès à un taillis de 5 ha.
- **Les animaux :** 3 bovins de race Tarine, 4 chevaux de travail, 3 poneys + 60 poules pondeuses de race Cou nu du Forez.
- **Commercialisation** : vente des œufs en AMAP, vente de bovins vifs.

La ferme a pour objectif principal de nourrir les chevaux (qui sont utilisés en traction animale en entreprise forestière) et de produire quelques jeunes bovins, généralement vendus vifs. Un projet d'équithérapie est en cours de développement, ce qui a conduit à une petite augmentation du cheptel (3 poneys), incitant ces éleveurs à améliorer leur conduite du pâturage.

DES CONDITIONS FAVORABLES : Des animaux aux besoins modérés, une volonté de s'appuyer fortement sur le pâturage

Sur cette exploitation de taille modeste, les animaux sont conduits en plein air intégral mais avec un recours à l'affourragement en hiver. Pourtant les surfaces étant relativement grandes par rapport au nombre d'animaux présents sur la ferme, il semblait envisageable de mieux spécialiser l'usage des parcelles pour des saisons bien distinctes, en réservant certaines parcelles au pâturage en report.

Les besoins alimentaires des animaux sont souvent de niveaux modestes (bovins de race assez rustique conduits en croissance lente), ou très faibles (équins qui ont tendance à prendre de l'embonpoint si l'alimentation est de bonne qualité).

LA CONDUITE TESTÉE : Fabriquer du report hivernal sur différentes végétations

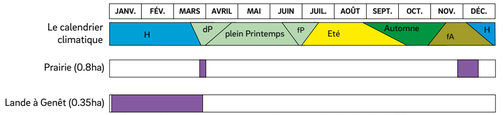

Deux essais de pâturage hivernal s'appuyant sur deux types de végétation différents

Pour devenir capable de valoriser certaines parcelles en report hivernal, le premier ajustement a consisté à **augmenter le niveau de valorisation de certaines surfaces utilisées au printemps.** Il s'agissait de limiter la durée du pâturage et de pratiquer des périodes de repos suffisantes pour permettre aux plantes de mieux reconstituer leurs réserves énergétiques. Cet ajustement a permis de retrouver une meilleure productivité dans certaines parcelles où la végétation avait été nanifiée par un usage inadapté. De façon symétrique, cela a permis de ne pas utiliser d'autres parcelles plus adaptées au report hivernal.

Le pâturage de début de printemps a permis d'étêter les espèces à floraison précoce (grande berce, dactyle, etc.) ce qui améliore leur aptitude au report sur pied pour la fin d'automne.

Le second ajustement a donc consisté à **réserver plusieurs parcelles pour un usage en fin d'automne et en hiver :**

- une parcelle de prairie a été réservée pour le pâturage en report. Compte tenu de la végétation en place (flore productive et précoce dominée par le dactyle, la grande berce, les pâturins, etc.), cette parcelle a été préparée par un pâturage de début de printemps, ce qui a permis de relancer la croissance et de limiter la senescence liée à l'épiaison des graminées les plus rapides (schéma ci-contre de la repousse après déprimage des tardives, étêtage des précoces). Aucune utilisation n'a été pratiquée en plein printemps, été et automne. L'accumulation de la production végétale a permis de maintenir la fraicheur au sol et de bénéficier d'une faible repousse automnale alors que les précipitations étaient quasi-nulles en 2017. La ressource consommée en toute fin d'automne, juste avant les fortes gelées, était composée d'herbacées assez mûres mais appétentes et convenant bien aux animaux.

En fonction de la précocité des graminées, le pâturage de printemps peut "déprimer" ou "étêter", avec des conséquences différentes sur l'épiaison.

- une parcelle de lande à genêts récemment récupérée a été réservée pour le pâturage d'hiver pour les chevaux. Compte tenu de la végétation en place (lande à genêt balais très fermée, agrostis stolonifère avec une mauvaise aptitude au report hivernal), des passages ont été dégagés à la débroussailleuse et la parcelle a été donnée au pâturage avec une prairie attenante (herbe et nombreuses ronces en bordure). Un seul passage hivernal a été pratiqué (début janvier à fin mars), en faisant attention de sortir les bêtes dès que le démarrage printanier s'est fait sentir, pour ne pas rajouter un stress de plus sur la mise en réserve par les plantes. Les animaux étaient complémentés avec du foin, qu'ils ont consommé en faible quantité tant que les ronces étaient abondantes, puis en quantités plus importantes en fin d'hiver.

LES PERSPECTIVES : Poursuivre la spécialisation des parcelles

La pratique du pâturage en report sur pied hivernal est nouvelle sur la ferme. Elle a permis de faire prendre conscience à l'éleveur de l'intérêt de saisonnaliser l'usage des parcelles et d'adapter la conduite en fonction des saisons (utilisation courte et en rotation sur les parcelles de printemps, utilisation de plusieurs mois si on se limite aux périodes sans croissance de l'herbe en été et en hiver). Elle a aussi donné satisfaction concernant le temps de travail : arrêt du girobroyage sur la ferme, apport de foin en plus petite quantité l'hiver : balle ronde à disposition, mais autorégulation par les animaux qui ont consommé beaucoup moins de foin du fait de la disponibilité en ressources à pâturer.